

Compte-rendu du conseil d'école du 3^{ème} trimestre

23 juin 2014

Présents :

- Parents d'élèves : Mme Giard, Mme Hameau, Mr Amiot, Mme Leriche, Mme Belan
- Maire de Lozon : Marc Bourbey, Adjoint : Joel Guesdon
- Mairie de Mesnil-Vigot : adjoint Mr
- Président du SRPI : Dominique Sommier
- Député-maire de Rémilly sur Lozon: Philippe Gosselin
- Enseignants : Mme Leplont, Mme Guillon, Mr Girard, Mme Delahaie, Mme Rosier, Mme Legallais, Mr Brothelande (enseignant à la rentrée 2014)
- Agents du SRPI : Mme Lenoir, Mme Hue

Absents excusés :

- Inspectrice de l'Éducation Nationale: Mme Loyer
- Mme Pionnier (anciennement Mathieu), Mr Billon, Mme Giraud, Mme Levigoureux (enseignants)

Avant de débiter le conseil, tous les membres ont une pensée pour Mme Claire Terry et toute sa famille.
Nous accueillons Mr Sommier le nouveau président du SRPI remplaçant de Mr Dépériers.

1. La réforme des rythmes scolaires

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront des nouveaux horaires dans le cadre de la refondation de l'École. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Pour les communes de l'ancienne communauté de communes de Marigny, les activités périscolaires seront organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT), afin de bénéficier de toutes les ressources du territoire et de garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles.

C'est l'ACLAM (Association Culture Loisirs et Animations du canton de Marigny) qui aura la responsabilité du bon fonctionnement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

A Rémilly sur Lozon les enfants finiront la classe le lundi et le jeudi à 14h45 et à Lozon à 15h.

Le mercredi la classe se déroulera sur les horaires habituels de matinée.

Le ramassage en car le mercredi midi se déroulera comme les autres jours (retour juste après la classe).

Le RPI proposera une garderie jusqu'à 13h.

Les activités périscolaires se dérouleront par groupes de maximum 18 enfants en élémentaire et 14 en maternelle, dans les locaux municipaux (la salle des fêtes, la cantine et la salle de sieste pour Lozon; la cantine, la bibliothèque, la salle communale pour Rémilly).

Les activités seront toutes encadrées et guidées par du personnel qualifié.

L'équipe des TAP sera composée de :

. Une coordinatrice, Mme Jenny Dromain

. Une directrice (chargée de 2 écoles)

. Des animateurs et des animatrices (de l'ACLAM, personnel communal ou intervenants extérieurs (musique, cirque,...)).

Pour pouvoir bénéficier des activités, les parents doivent inscrire leurs enfants à l'école en remplissant une fiche d'inscription. Cette inscription vaudra engagement moral de l'enfant à suivre un cycle d'activités. Celui-ci durera une période scolaire (de vacances à vacances).

Les temps d'activités étant facultatifs, tout enfant qui n'est pas inscrit devra obligatoirement être pris en charge par sa famille ou une personne autorisée dès la fin des heures d'enseignements.

Cet accueil permettra aux enfants de partager des activités après la classe. Les domaines d'activités sont:

Activités artistiques photos/musique/théâtre/cirque/chorale ...

Activités manuelles	scrapbooking/calligraphie/origami/sculpture ...
Activités physiques	Relaxation/rollers/jeux de cours/danse...
Autres	Informatique/jeux/jardinage/lecture/langues étrangères//secourisme/aide aux devoirs...

Les axes du projet éducatif des TAP sont:

- Apprendre à vivre ensemble et rendre l'enfant acteur
- Favoriser, encourager et développer les activités artistiques, manuelles, physiques et autres.
- Renforcer l'estime de soi
- Contribuer à la santé et favoriser l'accès à l'environnement

2. Répartition des élèves

L'installation actuelle de l'élémentaire à Rémilly et de la maternelle à Lozon est conservée.

Cependant, en raison du dortoir et des sanitaires non adaptés, les enfants de moins de 3 ans (TPS) ne peuvent être accueillis à la rentrée prochaine.

A la rentrée 2014, le RPI accueillera 100 élèves répartis de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	8	21	13	15	10	11	10

Départs :

- Clotilde Leplont
- Laure Delahaie
- Virginie Legallais
- Teddy Girard
- Laetitia Rosier (brigade)
- Marie Mathieu?

Arrivées :

- Retour de David Billon à la direction
- Annabelle Giraud
- Renaud Brothelande
- Aude Le Vigoureux (brigade)
- Décharge de Mr Billon?

Au moment du conseil, la répartition des classes entre enseignants n'a pas été établie en attente de réponses.

AJOUTS au 27/06: Mme Pionnier (anciennement Mme Mathieu) reste sur le RPI. Mr Billon reprend son poste de direction. Nous ne savons pas encore qui fera la décharge de Mr Billon.

Nous n'avons pas encore de renseignements quant à la poursuite du contrat d'EVS de Mme LE SAOS.

Les classes prévues pour l'instant (soumises à tout changement éventuel avant la rentrée):

- PS-GS 21 (12 PS et 9GS) → Mme Guillon
- MS-GS 20 (8MS et 12GS) → Mr Billon
- CP-CE1 21 (13CP et 8CE1) → Mme Pionnier
- CE1-CE2 17 (7CE1 et 10CE2) → Mme Giraud
- CM1-CM2 21 (11CM1 et 10CM2) → Mr Brothelande

En observant les résultats des élèves, nous faisons le constat que le niveau des futurs GS est fragile, nous avons donc fait le choix de le partager sur 2 classes. De plus certains élèves de CE1 en difficulté pourront bénéficier de temps d'apprentissages aménagés au sein de la classe de CP-CE1.

Mmes Beaume et Lenoir demeurent à leur poste d'ATSEM sur l'école maternelle.

3. Information sur les actions développées dans le futur projet d'école

Cette année la nouvelle équipe n'avait pas apporté d'importantes modifications au projet d'école, en considération des critères d'analyse des axes et objectifs élaborés par l'équipe précédente, toujours légitimes.

Le bilan de cette année scolaire met en valeur le besoin de poursuivre et renforcer les actions prédéfinies:

- Axe 1: Rétablir le respect et redonner du sens à l'école

1. impliquer les parents dans la vie de l'école:

- soirée du goût de Noël → retours positifs, garder cette période de l'année?

- la semaine des parents → malgré le constat d'un manque d'investissement de certaines familles, très appréciée

- les ateliers parents pour le carnaval → en fonction des projets
- le site internet de l'école

2. réduire les incivilités:

Les ceintures de comportement sont à conserver mais des adaptations sont à envisager, afin de souligner autant les points positifs que les points négatif. Les conseils d'enfants sont à conserver. Les rôles des délégués de classe et des médiateurs peuvent davantage être affinés mais renforcent l'autonomie et l'apprentissage du savoir-être.

- Axe 2: Aide aux élèves en difficultés: travail sur la continuité, la progressivité et les moments de fracture:

L'enseignante du RASED (Mme GOEMARE) a pu intervenir cette année auprès des GS et CP en difficultés, nous ne savons pas si cette aide sera renouvelée l'an prochain.

1. Répartition

Les GS fragiles seront également partagés sur 2 classes l'an prochain. Les CP en grande difficulté bénéficieront d'un aménagement spécifique des apprentissages au sein de la classe de CP/CE1.

2. Aménagement du temps scolaire

Accueil dans les classes. Respect des rythmes chrono-biologiques : emploi du temps à la semaine avec prise en compte des temps forts, limiter les temps collectifs... notamment avec les nouveaux rythmes.

3. Prise en compte des différences dans les dispositifs d'apprentissage et de mémorisation (multiplier les entrées : visuels, auditives, kinesthésiques...)

4. Outils, codes et vocabulaires communs:

Ceux-ci donnent des repères fixes aux élèves, entre les différentes classes.

5. Liaisons pour les élèves de GS/CP et de CM (collège):

Celles-ci permettent de faciliter les passages par une imprégnation anticipée des modes de travail. Progressions communes des GS.

Résultats des évaluations:

	Français					
	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Moins de 33 %	-	18.75 %	9.09 %	8.33 %	30,70%	33,33%
De 33 % à 50 %	-	6,25%	18.18 %	16.66 %	23,00%	16,66%
De 50 % à 66 %	20 %	6,25%	18.18 %	16.66 %	30,70%	16,66%
66 % et plus	80 %	68,75%	54.54 %	58.33 %	15,30%	33,33%

Moins de 33 % = Acquis insuffisants	De 33 % à 50 % = Acquis fragiles	De 50 % à 66 % = bons acquis	66 % et plus = Très bons acquis
--	---	-------------------------------------	--

	Mathématiques					
	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Moins de 33 %	-	18,75%	18.18 %	-	30,70%	16,66%
De 33 % à 50 %	-	6,25%	9.09 %	8.33 %	30,70%	41,66%
De 50 % à 66 %	21,40%	25,00%	36.36 %	50 %	15,30%	8,33%
66 % et plus	78,60%	50,00%	36.36 %	41.66 %	23,00%	33,33%

→ Ces résultats confirment la situation particulièrement difficile des futurs CM2, due notamment au peu d'engagement de certains.

- **Axe 3: Maîtrise de la langue: lecture et production d'écrits**

1. Production d'écrits

- Situations diverses pour présenter les écrits (sites internet)

2. lecture

- Ateliers de langage et lecture
- Les incorruptibles
- Ateliers de langage oral et écrit en APC

4. Point sur les travaux demandés

– Élémentaire Rémilly:

- Moquette au mur et au sol
- Eau chaude

– Maternelle Lozon:

- chauffage de la salle de sieste/motricité -> sas d'entrée, dégager les chauffages
- dalle au sol -> rampe d'accès à prévoir pour l'accès handicap ?
- toilettes à modifier (beaucoup de fuites, non adaptés à l'âge, et surtout trop peu)
- Lavabos à adapter: eau tiède, et 2 au moins, à hauteur de petits
- Douche obligatoire, dans toute école maternelle
- cabane à vélos à fermer ou supprimer
- grillage de la cour, notamment celui après la cabane le long des sapins à revoir
- dalles du plafond des classes à reboucher, remettre en place
- préau à prévoir en cas de pluie (du genre de celui de Rémilly)

5. Actions menées au cours du troisième trimestre

➤ Rencontres sportives

- CM1/CM2 : cross du collège le 23 mai
- MS/GS : athlétisme 24 juin
- CP et CE1 CE2 : athlétisme 17 juin
- GS et CP : Course longue et Gendarmes et voleurs le 20 mai
- CM: athlétisme annulée (3 juin)

➤ Rencontres avec les correspondants

- PS-MS- GS avec Tribehou 2 juin
- CP avec Carentan (23 mai à Tatihou) 23 juin à Carentan
- CE1/CE2 avec Marigny (leur venue le 23 juin)

➤ Découverte du musée

- Maternelle : le 26 juin
- CP-CE1/CE2 : le 6 juin
- CM1/CM2 : le 20 juin

➤ Rencontre GS/CP le vendredi 20 juin

Les enseignants remercient les parents qui les ont accompagnés lors des différentes sorties.

Néanmoins, il est dommage que la classe de CM1-CM2 n'ait eu qu'une maman pour accompagner aux sorties, nous avons du faire appel à une dame du RPI pour 2 sorties afin de ne pas les annuler.

6. Remarques subsidiaires

- Mr Sommier a souligné qu'à compter de la rentrée, la garderie serait proposée à partir de 7h30.
- Les parents d'élèves remarquent que les enfants ayant atteint la ceinture noire perdent la motivation. Peut-être reparti de zéro à chaque nouvelle rentrée?
- Les parents souhaitent que les enseignants de Rémilly fassent une information collective sur les TAP.
- Mr Gosselin informe le conseil de la cérémonie d'hommage à la libération le 28 juin à Rémilly à 11h.

La présidente : Virginie LEGALLAIS